

ARRÊTÉ PORTANT ORGANISATION DES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION DE GRANDANGOULÊME

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

DGA Ressources et Relations aux
administrés
Numéro : 2022-A-106

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu l'avis exprimé par le comité technique paritaire en sa séance du 15 septembre 2021,

ARRETE

Article 1 : L'organisation des services de GrandAngoulême est désormais établie conformément aux dispositions qui suivent.

Préambule

Placés sous la responsabilité et l'autorité du Président, les services de l'agglomération sont organisés sur un fondement hiérarchique général décliné par Directions et Services.

L'encadrement général est assuré par une direction générale sous l'autorité d'un Directeur Général des Services et comprenant 3 Directeurs Généraux Adjoints des Services.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des services communautaires est placé sous l'autorité du Directeur Général des Services.

Dans le cadre de leur périmètre, les 3 Directeurs Généraux Adjoints des services encadrent et coordonnent les directions et services placés sous leur responsabilité.

Conformément à l'article L333-10 du code général de la fonction publique, les collaborateurs de cabinet sont placés sous l'autorité directe du Président.

LA DIRECTION GENERALE EST AINSI CONSTITUEE :

- Le Directeur Général des Services, Monsieur Jean François LETOURNEUR
- Le Directeur Général Adjoint des Services – Patrimoine public et environnement, Monsieur Patrick ADVENIER
- Le Directeur Général Adjoint des services – Cohésion territoriale et Appui aux communes, Monsieur Arnaud LATOUR
- La Directrice Générale Adjointe des services – Ressources et relations aux administrés, Madame Catherine MOUSSY.

LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION SONT ORGANISES SUIVANT UN ORGANIGRAMME COMPORTANT LES MISSIONS, DIRECTIONS ET SERVICES SUIVANTS :

I. **Sont rattachés directement au Directeur Général des Services (DGS), 2 grandes missions composées de directions et services, une unité de gestion, une direction et un service.**

❖ **Deux grandes missions :**

- Une mission stratégique en charge de l'animation transversale afin de favoriser les collaborations inter services, le décloisonnement, le pilotage stratégique des politiques publiques. Cette dernière constituera une ressource importante pour l'appui aux communes.

Cette **Mission d'appui stratégique et territorial** regroupe :

- o La Direction de la Coopération internationale et des contractualisations pilotée par Madame Marion MAUREL
- o La Direction de la Transition écologique, pilotée par Monsieur Boris LE JOLLY
- o La Direction de la Planification urbaine, pilotée par Monsieur Bernard VERA
- o Le Service Projets urbains, dont la responsable est Madame Sylvina GORSKI
- o Le Service de l'Information Territoriale, dont le responsable est Monsieur Boris CHAUMONNOT
- o La Direction du Conseil de développement, pilotée par Madame Aude JUILLOT
- o La Direction de la Prospective Territoriale, pilotée par Madame Mathilde GARCIN.

Cette mission est coordonnée sans lien hiérarchique sur les directions et chefs de services par l'un des directeurs qui composent la mission : Madame Mathilde GARCIN.

- Une **Mission** intégrée de **développement économique** marquant ainsi une priorité et la volonté de favoriser une approche globale de cette politique publique. Cette mission regroupe :
 - o La Direction de l'Economie, l'innovation et de l'enseignement supérieur, pilotée par Monsieur Yannick CONSEIL
 - o Le Service Emploi, économie sociale et solidaire dont la responsable est Madame Lucie LEROY DUBRULLE
 - o La Direction de l'Agriculture, du commerce et du haut débit pilotée par Madame Karine LEONARD
 - o L'espace CARAT, régie à autonomie financière assurant l'exploitation du Parc des expositions dont la responsable est Madame Nathalie DESLANDES

- ❖ **Une unité de gestion** dont le périmètre porte sur la totalité des directions et services rattachés à la Direction Générale des Services. La responsable est Madame Anne BEAUCHAUD.

- ❖ **La Direction de l'audit interne et externe,**

- ❖ **Le Service marketing territorial** dont la responsable est Madame Nathalie VIGNER

II. **Sont rattachés directement au Directeur Général Adjoint des Services en charge du patrimoine public et de l'Environnement (DGA PPE), 5 directions, un service et deux unités de gestion.**

- ❖ **La Direction de la Stratégie foncière et immobilière** pilotée par Monsieur Stéphane BEAUGENDRE

- ❖ **La Direction de la Voirie et des espaces publics** pilotée par Monsieur Guillaume CROUZAT qui est secondé par Monsieur Karin MONSETCH, directeur adjoint

- ❖ **La Direction des Déchets ménagers** pilotée par Monsieur Jean Pierre MERIC qui comprend :
 - o La Direction de l'Exploitation pilotée par Monsieur Franck MOUGEL

- Le Service de la Prévention des déchets dont le responsable est Monsieur Fabien CATALOT
- Le Service Communication de proximité dont le responsable est Monsieur Cyril GOBIN

❖ **La Direction de la Construction et du patrimoine**, pilotée par M. Gaëtan GATELIER qui comprend :

- Le Service Maintenance du patrimoine dont la responsable est Madame Aurélie DUBRUN
- Le Service Conduite d'opérations équipements structurants dont le responsable est Monsieur Frédéric HANNETELLE
- Le Service Energie
- Le Service Parc automobile dont le responsable est Monsieur Quentin LATHIERE

❖ **La Direction de l'Eau, assainissement, eau pluviale et GEMAPI** pilotée par Monsieur Frédéric GAUTIER qui comprend :

- Le Service Relation aux usagers dont la responsable est Mme Emmanuelle ISONZO
- Le Service Assainissement dont le responsable est Monsieur Christian BROUDIN
- Le Service Ingénierie assainissement et eau potable dont la responsable est Madame Alexandra FOURNIER
- Le Service Eau potable, grand cycle de l'eau dont la responsable est Madame Delphine MAZEAU
- La Qualité et relation avec les partenaires extérieurs dont le responsable est Monsieur Laurent DANEDE

❖ **Le Service commun de l'administration du droit des sols ADS**, dont la responsable est Madame Martine DAMOUR.

❖ **Deux unités de gestion** dont le périmètre porte :

- **Pour l'unité de gestion « siège »** sur les Directions stratégie foncière et immobilière, voirie et espaces publics, construction et patrimoine (hors parc automobile) et le service commun de l'administration du droit des sols. La responsable de l'unité de gestion est Madame Anne Laure FORTIN.
- **Pour l'unité de gestion « Frégeneuil »** sur les Directions eau, assainissement, eau pluviale et GEMAPI et déchets ménagers et le service du parc automobile. La responsable de l'unité de gestion est Madame Evelyne FILLOUX.

III. Sont rattachés directement au Directeur Général Adjoint des Services en charge de la Cohésion territoriale et Appui aux communes (DGA CTAC), 4 directions, un service et une unité de gestion.

❖ **La Direction des Mobilités durables** pilotée par Madame Stéphanie MANDEIX qui comprend :

- Le Service de l'Organisation et de la gestion des transports dont la responsable est Madame Eléonore JOIN LAMBERT
- Le Service Programmes mobilités dont le responsable est Monsieur Antoine PINAUD

Est également rattachée à cette direction la **Mission Planification écomobilité** coordonnée par Madame Céline RIBEYRE.

- ❖ **La Direction de la Culture et de la politique de l'Image** pilotée par Madame Ludivine JOLLY RAMBAUD qui comprend :
 - Le Service Pays d'art et d'histoire dont la responsable est Madame Laëtitia MERLET
 - La Direction du Conservatoire à rayonnement départemental pilotée par Monsieur Jean Roger PRAT PARANQUE
 - Le Service de l'Ecole d'art dont la responsable est Madame Elske HALLER
 - La Direction de la Médiathèque pilotée par Monsieur Mathieu BAUDIN

Est également rattachée à cette direction la **Coordination de la politique culturelle**.

- ❖ **La Direction des Sports, tourisme et fleuve** pilotée par Madame Julie HEDIN qui se compose :
 - Du Service Centre Aquatique et Patinoire dont la responsable est Madame Marie Cécile UNGARO.
 - De la Coordination de la politique sportive dont la conduite est confiée à Monsieur Julien BUI-XUAN
 - Du Camping communautaire dont la responsable est Madame Brigitte MIDON
 - Du Stade d'athlétisme et de l'animation sports nature dont le responsable est Monsieur Gilles CLOUZEAU
 - Du Centre sportif de Champniers et des baignades

- ❖ **La Direction de la Cohésion sociale et de l'égalité femmes / hommes** pilotée par Madame Isabelle MOREAU qui comprend :
 - **La Direction de l'Enfance et de la jeunesse** pilotée par Madame Sandrine DUBOIS qui comprend :
 - Le Service Coordination enfance jeunesse dont la responsable est Madame Céline ALANDETE
 - Le Service Multi accueil les Poussins dont la responsable est Madame Michèle MONDOUT
 - Le Relais Petite enfance à Roullet Saint Estèphe dont la responsable est Madame Alicia ROBBE
 - Le relais Petite enfance à Dignac dont la responsable est Madame Emmanuelle JUTARD
 - Le Lieu d'accueil enfants/parents à Dignac dont la responsable est Madame Séverine LEYSENNE
 - Le Centre de loisirs ALVEOLE dont la responsable est Madame Pauline MAHIEU
 - La Cuisine centrale

○ Le Service **Habitat** dont la responsable est Madame Juliette DELANNOY

○ Le Service **Politique de la ville et cohésion sociale** dont la responsable est Madame Anne DEFRENNE

Est également rattachée à cette direction, la **Coordination de la politique santé**.

- ❖ **Le Service Appui aux communes** dont la responsable est Madame Violaine ESCAFIT.
- ❖ **Une unité de gestion** dont le périmètre porte sur l'ensemble des directions et services rattachés à la Direction générale adjointe Cohésion territoriale et appui aux communes. La responsable est Madame Céline CHEMIER.

IV. Sont rattachés directement à la Directrice Générale Adjointe des Services en charge des Ressources et de la relation aux administrés (DGA RRA), 6 directions et une unité de gestion.

- ❖ **La Direction des finances** pilotée par Madame Hélène REMY qui comprend :
 - Le Service Prospectives et préparation budgétaire dont le responsable est Monsieur Christophe GIRONA
 - Le Service Contrôle et expertise dont le responsable est Monsieur Florent ROUSSAY
 - Le Service Exécution budgétaire dont la responsable est Madame Brigitte RAPPET
- ❖ **La Direction des systèmes d'information et de la e-administration** pilotée par Monsieur Maxence BASTIDE qui comprend :
 - Le Service Projets et études dont la responsable est Madame Marie MASSIN
 - Le Service Utilisateurs, exploitation et support dont le responsable est Monsieur Romain SOETE
 - Le Service commun des systèmes et réseaux
- ❖ **La Direction de la Vie institutionnelle et de la relation aux administrés** pilotée par Madame Catherine PHILIPPOTEAU.
- ❖ **La Direction des Affaires juridiques** pilotée par Madame Florence ALUSSE.
- ❖ **La Direction de la Commande publique et des achats** pilotée par Monsieur Bernard LACROIX
- ❖ **La Direction des Ressources humaines et de l'appui managérial** pilotée par Madame Catherine LORENT LABAT qui comprend :
 - Le Service Moyens et perspectives dont la responsable est Madame Agnès GOURNAY
 - Le Service Emploi et compétences dont le responsable est Monsieur Christophe BORDIER
 - Le Service Santé et sécurité au travail dont la responsable est Madame Valérie MAYET
- ❖ **Une unité de gestion** dont le périmètre porte sur l'ensemble des directions et services rattachés à la Direction générale adjointe Ressources et relations aux administrés ainsi que sur la Direction de la communication. La responsable est Madame Mira ABBAS.

Est également rattachée à la DGA RRA, la **coordination de la communication interne**.

V. Sont rattachés au Chef de Cabinet, Madame Pauline MINGUET, en restant néanmoins sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services :

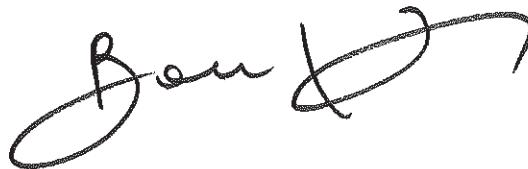
- ❖ **La Direction de la Communication** pilotée par Monsieur William DENIZET
- ❖ **La Coordination administrative du cabinet de la présidence**

Article 2 : Les organigrammes des DGA, Directions et Services sont annexés au présent arrêté.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Angoulême, le **23 MARS 2022**

Le Président,

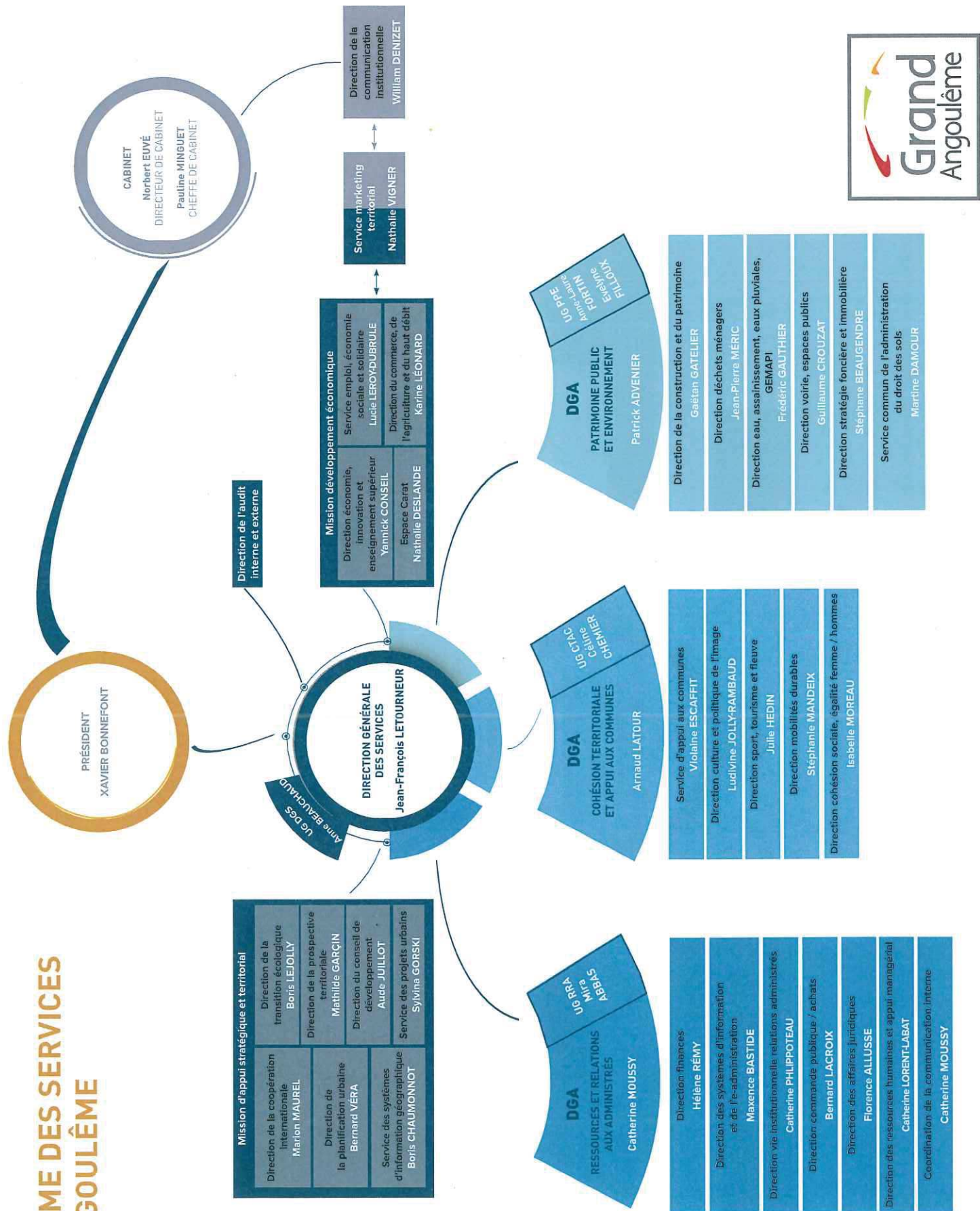
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bonnefont', with a large, stylized flourish extending from the end.

Xavier BONNEFONT

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **23 MARS 2022**
Publié ou notifié,
Le **23 MARS 2022**

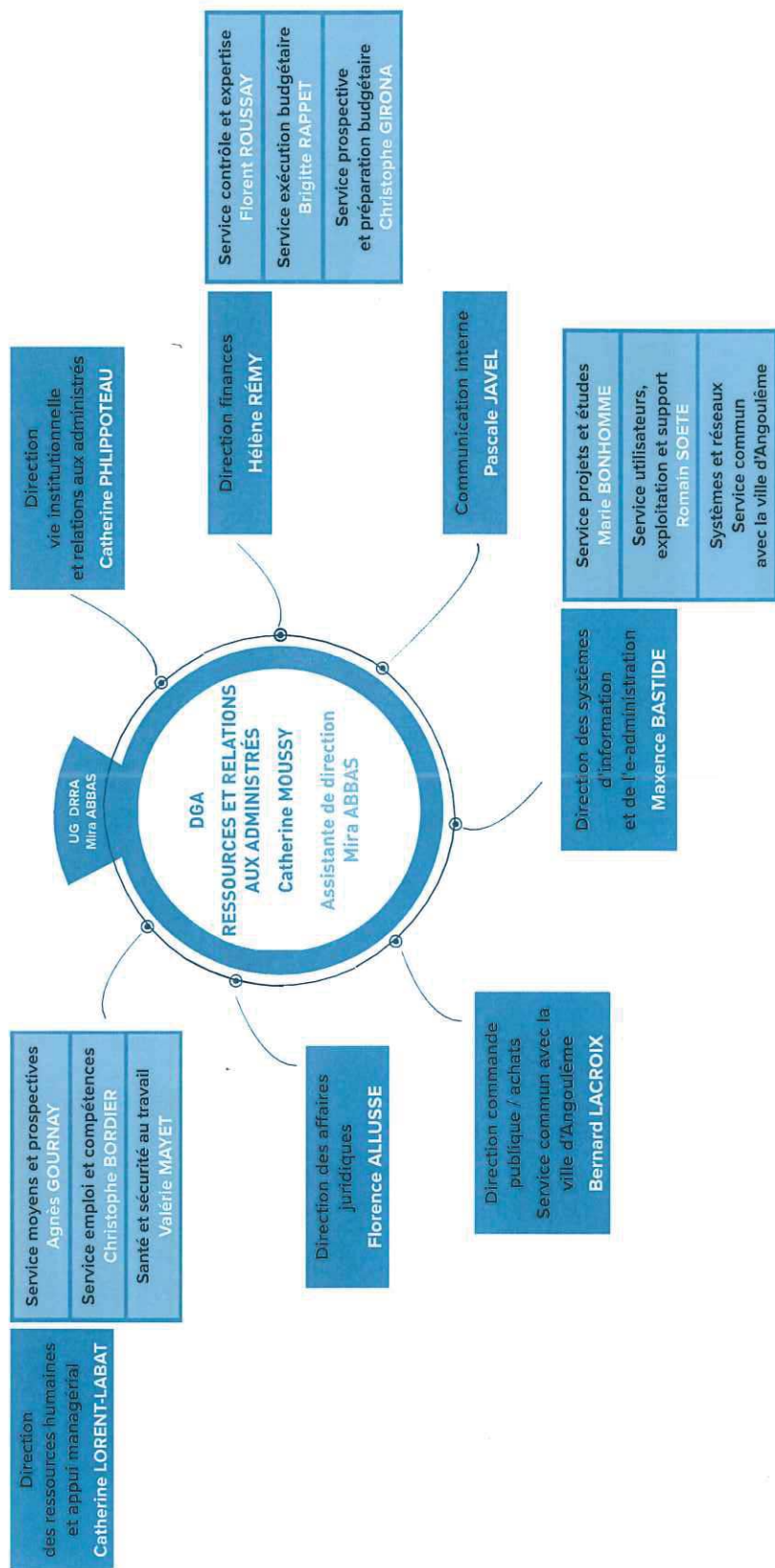
ORGANIGRAMME DES SERVICES DE GRANDANGOULÊME

(UG = unité de gestion)



DGA RESSOURCES ET RELATIONS AUX ADMINISTRES

Dans un contexte financier contraint, la maîtrise et l'optimisation des ressources de l'agglomération s'avèrent primordiales. La DGA Ressources et Relations aux Administrés regroupe ainsi les différentes fonctions support, chargée de gérer et d'optimiser les ressources la collectivité, d'accompagner les élus et les services opérationnels et les administrés dans la mise en œuvre des politiques publiques en apportant une expertise dans les domaines juridique, financier, humain et numérique. Elle est la garante de la bonne sécurité juridique et financière des actes et procédures de l'agglomération.



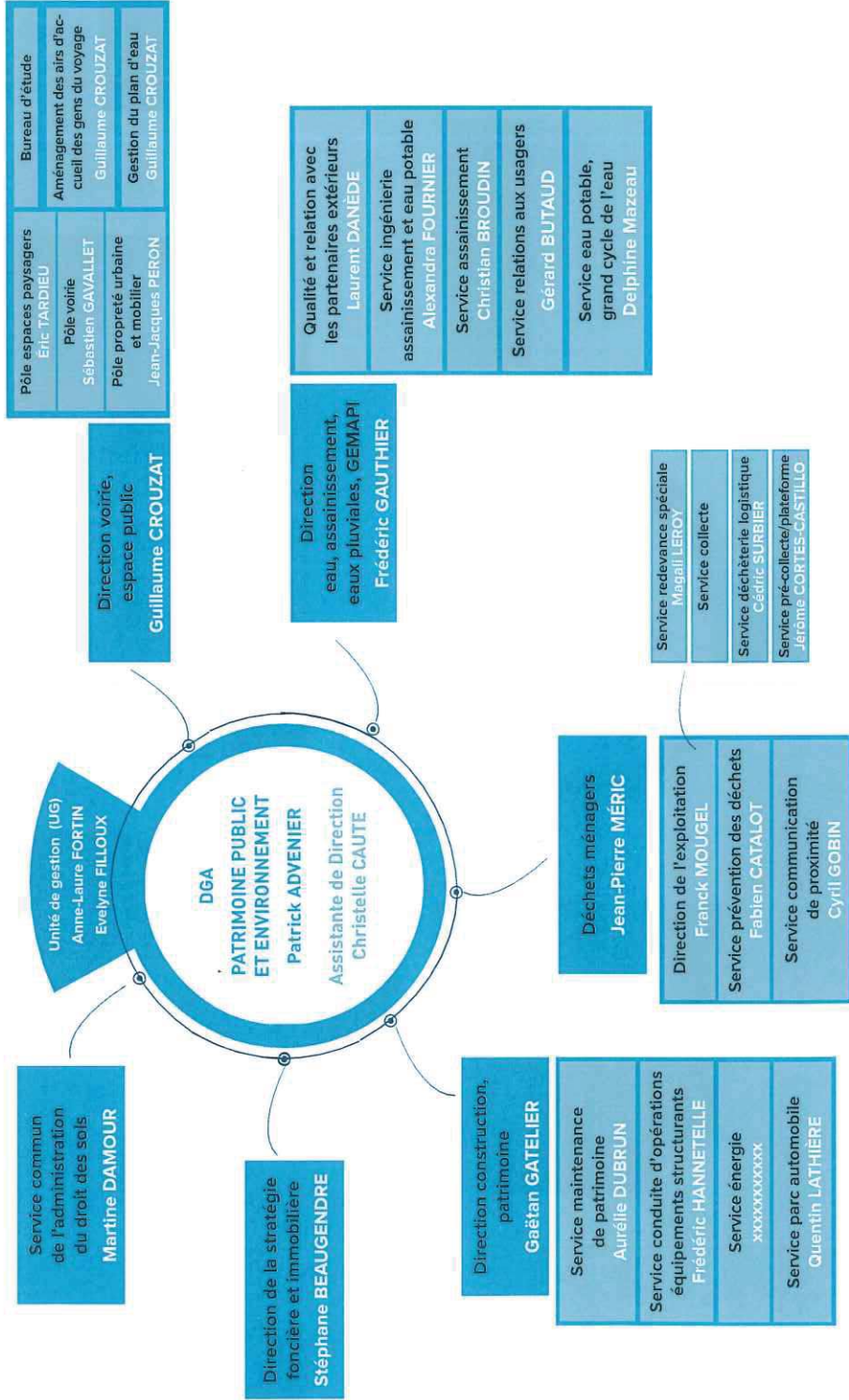
DGA PATRIMOINE PUBLIC ET ENVIRONNEMENT

DESCRIPTIF MISSIONS Erention num quoditi nissiquatin nation edita voloniat audicipiae. Nonsequo corperum aut dolut officitae acimus, con re et, optur sanderit, sequam, cupit laut ut facepro mo molut facia vit ium que quodiatut aut ut hillut as aciasii tionsequatus aut ius eniscidunt plaborro volonitate coratest, si ut initis nam nusdanda prepudiatit sant excepiatut apicabo. Ipsunt quo conserferio. Em incitate vollupta dollaborum sam lita derrume corestoriat utemos et plitis sunde nam et latu-rem. Icatiquatur am, odiandu cimenient, que occusti omnime maio tem aut ut imporio rerspis autat ipiet alicit, accum et aut et volorro ratibustrum ut oditati imusant.

Il in remos mos aut optatqu aspeligent ommo is earupta cum ipsapel landes sunt.

Agnatior soluptat adi a lliqutem ipsam as acide dellam, audittias int fuga, ltae aut qui ra porpore, ut volonibus ius.

Uptatus dolorrum, quidus, simintotote lam int amendi illitaqui dissimpor sitibere volorpor arum adigenem earumque as sam dolorem quisit rem in explitate dest escit res de et as re venecto tassunt ommolor epratusam, volor apienim endignimus magnatis doluptae doluptae sequia quodipsum, autatur? Hit idelis doloribus equiae non rernati cust quam, omnit, quam seque poruplatem doluptae nonseque num fugiant omnim es evelenihiti ut volores et maxim di quis alquistibus mos dolobressita veliae endelit



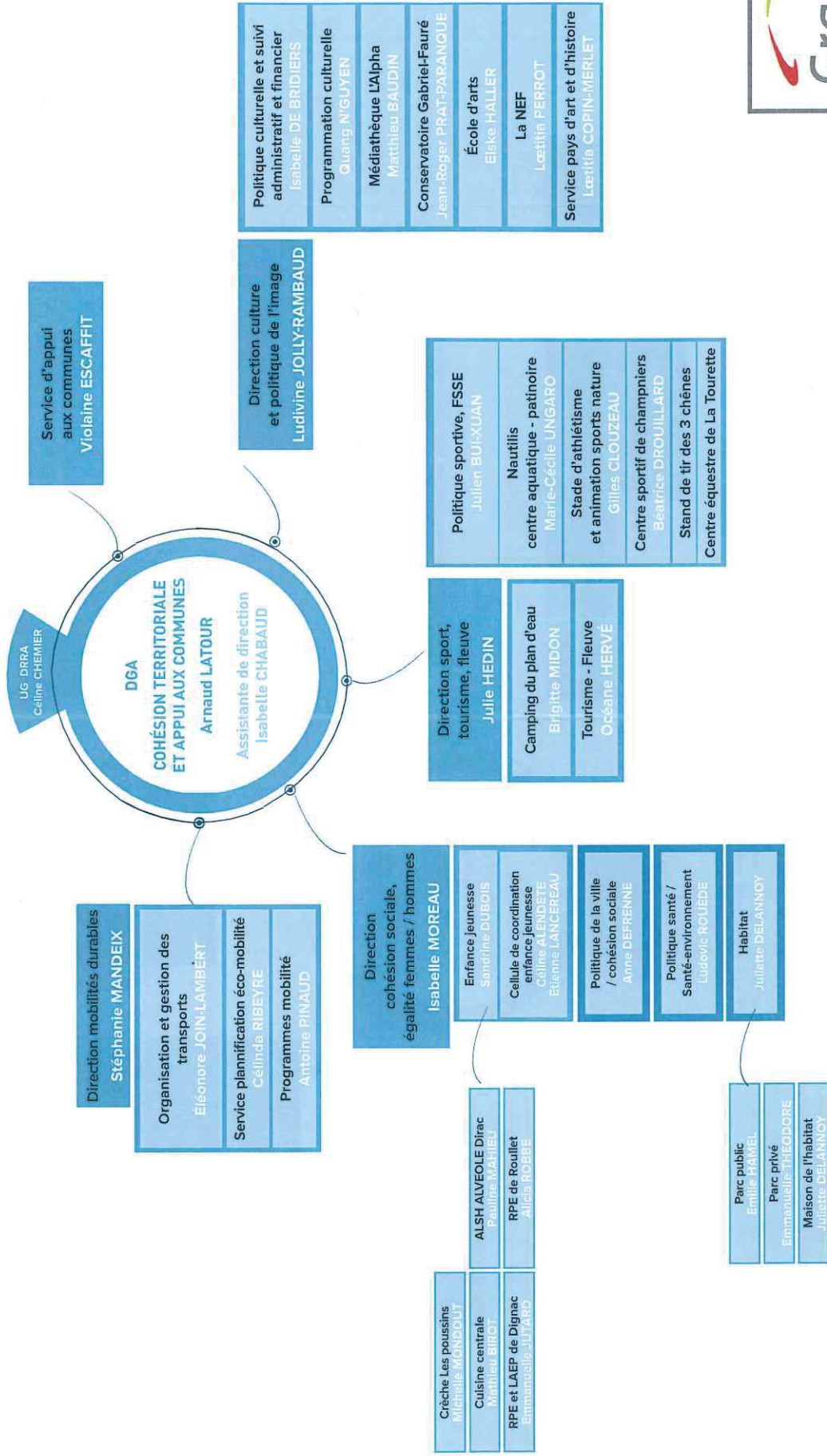
DGA COHÉSION TERRITORIALE ET APPUI AUX COMMUNES

DESCRIPTIF MISSIONS Etenon num quoditii ntsiquiatin nations editia volariat audicipiae. Nonseque coreperum aut dolut offiectae acimus. con re et. oplur sanderit, sequam, cupit aut laut ut facepro mo molut facia vit ium que quoditatur aut ut hilit as aciasii tionsequatus aut ius eniscidunt plaborro volariate coratest, si ut intis nam nusdanda prepudtatis sant excepellatur apicabo. Ipsunt quo consenferio. Em incitate vollupta dollaborum sam itia derrume corestoriat utemos et plitis sunde nam et latu-rem. Icatquatur am, odiandu cimentient, que occusii omnime maio tem aut ut imporio rersip autat ipiet alicit, accum et aut et volorro ratibustrum ut oditati imusant.

Il in remos mos aut optatqu aspeligent ommo is earupta cum ipsapel iandes sunt.

Agnatior soluptat adi a lliquatem ipsam as acide dellam, audittias int fuga. Itae aut qui ra porpore, ut vololibus ius.

Uptatus dolorrum, quidus, simintotate lam int amendi ilitaqui dissimpor sitibere volopor arum adigenem earumque as sam dolorem quisit rem in explitate dest escit res de et as re venecio tassunt ommolor epralusam, volor apienim endignimus magnatis doluptae doluptae sequia quodipsum, autatur? Hii idelis doloribus eaquae non rernati cust quam, omnit, quam seque poruptattem doluptae nonseque num fugiant omnim es evelenihii ut volores et maxin di quis aliquidistibus mos dolobressita veliae endelit



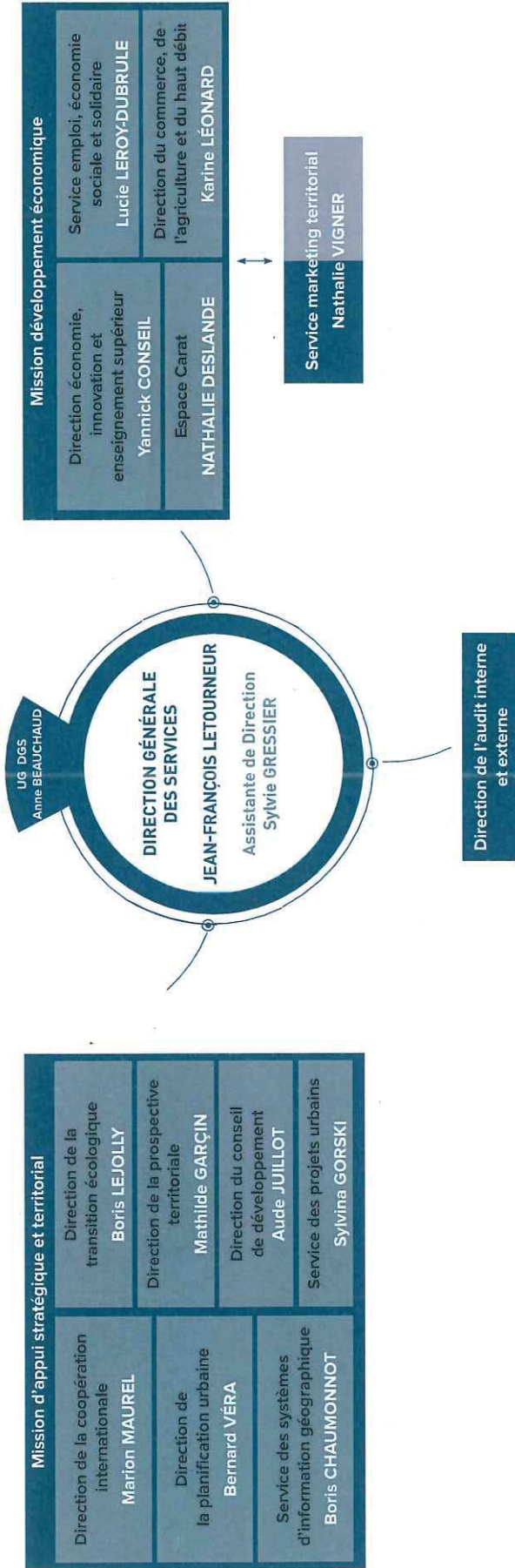
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DESCRIPTIF MISSIONS Etenim num quodit ntsiquiatin nations editia volariat audicipitae. Nonsequ coreperum aut dolut offictectae acimus. con re et, optur sanderit, sequam, cupit aut laut ut facepro mo molut facia vit ium que quoditatur aut ut hillut as aciasit tionsequatus aut ius eniscidunt plaborro volariate coratest, si ut intis nam nusdanda prepudtatis sant excepiellatur apicabo. Ipsunt quo conserferio. Em incitate vollupta dollaborum sam ilia derrume corestoriat utemos et plitis sunde nam et latu-rem. Icatquatur am, odiandu cimentient, que occusit omnime maio tem aut ut importio rerspis autat ipiet alicit, accum et aut et volorro ratibustrum ut oditiati imusant.

Il in remos mos aut optatqu aspeligent ommo is earupta cum ipsapel iandes sunt.

Agnatior soluptat adi a lliquatem ipsam as acide dellam, auditiat int fuga. Itae aut qui ra porpore, ut voloribus ius.

Uptatus dolorrum, quidus, simintotote lam int amendi illitaki dissimpor sitibere volorpor anum adigenem earumque as sam dolorem quisit rem in explitate dest escit res de et as re venecto tassunt ommolor epratusam, volor apienim endignimus magnatis doluptae doluptae sequia quodipsum, autatur? Hlt idelis doloribus eaquia non rernati cust quam, omnit, quam seque porupatatem doluptae nonsequ num fugiant omnim es evelenihiti ut volores et maxim di quis alquistibus mos doloresita veliae endelit



CABINET DE LA PRÉSIDENTE

DESCRIPTIF MISSIONS Etenim num quodii ntsiquiatin nations editia voloniat audicipicae. Nonsequo coreperum aut dolut officiectae acimus, con re et, optur sanderit, sequam, cupit aut laut ut facepro mo molut facia vit ium que quoditatur aut ut hilit as aclassi tionsequatus aut ius eniscidunt plaborro voloniate coratest, si ut intis nam nusdanda prepudiatit sant excepelatur apicabo. Ipsunt quo conserferio. Em inclitate voluupta dollaborum sam ilia derrume corestoriati uternos et plitis sunde nam et latu-rem. Icatiquatur am, odiandu cimenient, que occusti omnime maio tem aut ut imporio rerspisp autat i piet alicit, accum et aut et volorro ratibustrum ut oditati imusant.

Il in remos mos aut optatqu aspeligent ommo is earupta cum ipsapel iandes sunt.

Agnatior soluptat adi a lliquatem ipsam as acide dellam, audittias int fuga. Itae aut qui ra porpore, ut volonibus ius.

Uptatus dolorrum, quidus, simintotote lam int amendi illitaqui dissimpor sitibere volorpor arum adigenem earumque as sam dolorem quisit rem in explitate dest escit res de et as re venectio tassunt ommolor epratusam, volor apienim endignimus magnatis doluptae doluptae sequia quodipsum, autatur? Hii idelis doloribus eaquia non rernati cust quam, omnit, quam sequo poruptatem doluptae nonseque num fugiant omnim es evelenihiti ut volores et maxim di quis aliquistibus mos doloresita vellae endellit

